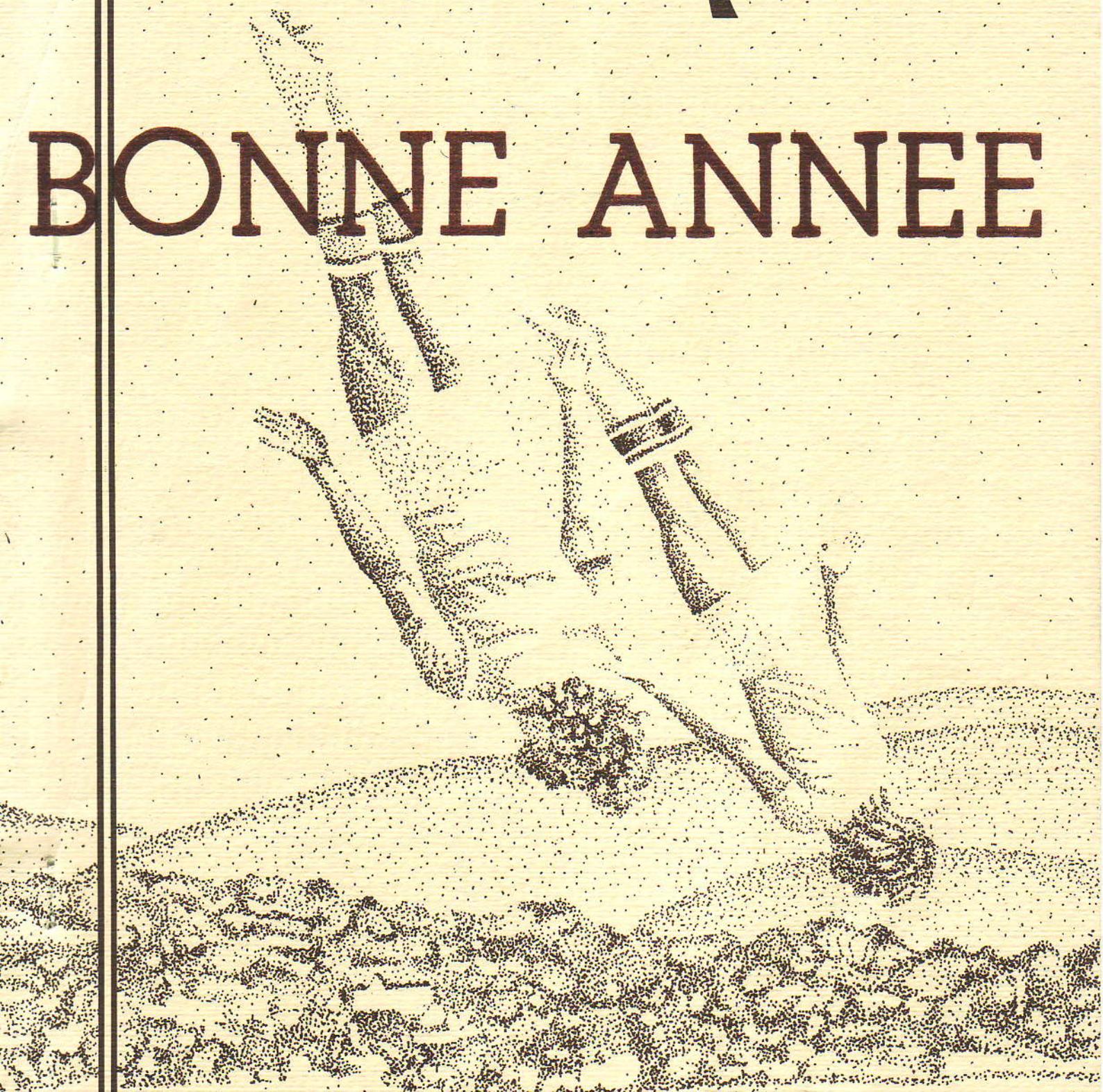


trampoline

BONNE ANNEE



N° 20

**Fédération Française
des Sports au Trampoline**

19, rue de la lancette
75012 PARIS
tél. 343.73.71



S O M M A I R E

-----oOo-----

Numéro 20 - Décembre 79

- Indications pour le Jugement.

COMPETITION

- Championnats d'Europe 1979

INFORMATIONS

- Compte-rendu de la Commission Technique de la
Fédération Internationale de Trampoline.

- Dates à retenir

-----oOo-----

INDICATIONS POUR LE JUGEMENT

Le jugement au Trampoline, comme dans les autres spécialités sportives appréciées (gymnastique sportive, patinage, plongeon), n'est pas mathématique, sauf pour la difficulté. Il est influencé par les réactions émotionnelles du juge, par ses notions esthétiques, sa conception de la technique en fonction de sa formation et de sa nationalité...

Ce document a pour objectif de chercher à harmoniser le jugement en orientant l'observation sur des points précis.

Le règlement de compétition définit trois critères d'appréciation de la qualité d'exécution d'un exercice, pour lesquels le juge dispose d'un volant de 5/10 de point au maximum par saut.

- La tenue de corps.
- L'amplitude et la constance de cette amplitude des sauts composant l'exercice.
- La stabilité caractérisée par l'importance des déplacements sur la toile.

A ces trois points, s'ajoute la stabilité finale après le dixième saut pour laquelle les pénalisations s'étendent de 0 à 10/10 de point.

Le jugement de la difficulté ne pose aucun problème, il est absolument objectif et il ne peut y avoir de discussion sur le degré de difficulté sauf au niveau de la position du corps ou d'une éventuelle répétition.

Le jugement du manque de synchronisation est lui aussi subjectif, mais à un degré moindre. Il implique un coup d'oeil précis, une appréciation sûre afin d'évaluer la différence de hauteur entre les deux compétiteurs, au moment de l'arrivée sur la toile.

JUGEMENT DE L'EXECUTION

Fonctions des Juges 1 à 6 et du Juge Arbitre Adjoint, aux épreuves individuelles.

1. La Tenue du corps

Il s'agit dans ce chapitre d'étudier les fautes de formes dans la position des différents segments corporels. Elles peuvent être appréciées selon le principe général suivant.

1.1. Relâchement musculaire :

La partie du corps considérée est dans la position définie mais la trampoliniste n'a pas une tonicité musculaire suffisante. Il s'agit d'un simple relâchement sans incidence particulière au niveau de l'angulation ou du contact des segments.

Pénalisation : 1/10

1.2. Petite flexion ou petit écartement :

La partie du corps considérée présente une légère flexion ou un écartement réduit.

Pénalisation : 2/10

1.3. Grande flexion ou écartement :

La partie du corps considérée présente une flexion ou un écartement très prononcé.

Pénalisation : 3/10

2. Etudes des fautes spécifiques

Le principe général énoncé ci-dessus permet d'apprécier l'importance relative de la faute. Il s'agit maintenant de préciser les fautes spécifiques au niveau de chaque segment corporel. cf § 16 du règlement de compétition.

2.1. Fautes de tenue au niveau des membres inférieurs :

Règle 16.1. : En position groupée, carpée ou tendue, les membres inférieurs doivent être serrés l'un contre l'autre, les pointes de pieds en extension.

2.1.1. Fautes au niveau des pieds

3 types de fautes (flexion)
(écart antéro-postérieur)
(écart transversal)

2.1.2. Fautes au niveau des genoux

2 types de fautes (flexion des jambes sur les cuisses)
(écartement) *Attraction pour tendue*

2.2. Fautes de tenue au niveau des membres supérieurs :

Règle 16.7. : Les positions et les mouvements des membres supérieurs sont libres, mais ils doivent être maintenus tendus plus souvent possible.

Si les positions et les mouvements sont libres, ils doivent pouvoir se justifier au plan mécanique. C'est ainsi qu'une vrille bras fléchis sur la poitrine n'a pas à être pénalisée plus qu'une vrille bras le long du corps. Par contre, les bras écartés au cours d'une vrille, seraient pénalisés car ils perturbent le bon déroulement de la vrille.

2.3. Fautes au niveau de la tête :

La tête pour des raisons esthétiques, mais également physiologiques, doit se trouver dans une position naturelle, prolongeant harmonieusement la ligne du tronc.

- En position groupée, la tête est légèrement fléchie continuant la courbe du dos, sans cassure.
- En position carpée, il en est de même.
- En position tendue, la tête est en position naturelle.

3. Fautes de tenue au niveau des positions du corps

Règle 16.3. : En positions groupée et carpée, l'angle formé par le tronc et les cuisses ne doit pas être supérieur à 90° (sauf pour les saltos vrillés).

3.1. Position groupée :

Règle 16.4. : En position groupée, les mains doivent saisir les jambes juste sous les genoux (sauf pour les saltos vrillés).

- Fautes typiques
- (- manque de fermeture tronc/cuisses
 - (- angle jambes/cuisses trop ouvert
 - (- écartement des genoux
 - (- mauvais placement des mains
 - (- mauvais placement de la tête

Pénalisations

Ces pénalisations sont valables pour les sauts avec et sans rotation (salto).

Il n'est pas tenu compte du temps pendant lequel la position groupée est tenue.

Ouverture supplémentaire

- légère 10° maximum 1/10
- forte + de 10° ; ce n'est plus groupé
mais puck..... 3 à 4/10

Ecartement des genoux

- léger : inférieur à la largeur des hanches..... 1/10
 - moyen : largeur des hanches..... 2/10
 - grand : supérieur à la largeur des hanches..... 3-4/10
- (split TUCK)

Mains

- mal placées ou simple touche des genoux..... 1/10
- genoux pas tenus, bras libres..... 3/10

3.2. Positions carpées :

Il faut distinguer

- . La position carpée dans les sauts verticaux
- . La position carpée dans les saltos.

3.2.1. Sauts verticaux

- Deux positions (carpé écart
- (carpé serré

. Les membres inférieurs doivent être à l'horizontale et fermés à 90° minimum sur le tronc.

. En position de carpé écart, les membres inférieurs sont écartés, au minimum à 90° l'un de l'autre.

. La position des mains n'est pas définie, mais il est souhaitable de les placer en contact avec les pointes de pieds.

Fautes typiques et pénalisations

. Ouverture de l'angle tronc/cuisses

- légère 100° maximum 1/10
- moyenne + 100° 2-3/10
- forte + 135° 4-5/10

. Position des membres inférieurs par rapport à l'horizontale

- inclinaison légère 10° 1/10
- inclinaison moyenne + 10° 2-3/10
- forte inclinaison + 35° 4-5/10

. Mains ne touchant pas les pieds 1/10

. Carpé écart, jambes écartées à moins de 90° 1-2/10

3.2.2. Sauts avec rotation : saltos

Seule, la position carpée jambes réunies est utilisée.

Dans les sauts avec vrilles, il n'est pas nécessaire de maintenir un angle de 90° entre les cuisses et le tronc. Mais, il faut définir à quel moment un saut n'est plus réalisé en position carpée. Ceci est très important pour les juges à la difficulté pour discerner les répétitions éventuelles.

A partir d'un angle de 135° entre les membres inférieurs et le tronc, la position est considérée comme tendue.

Fautes typiques et pénalisations au niveau du manque de fermeture

- Saltos sans vrille

. Ouverture de l'angle tronc/cuisses

légère 100° maximum..... 1/10

forte + 100°..... 2 à 3/10

à partir de 135°, ce n'est plus un carpé..... 5/10

- Saltos multiples avec vrille

Pas de pénalisation jusqu'à 135°.

3.3. Position tendue :

Une distinction doit être faite entre les saltos sans vrille et les saltos avec vrille.

3.3.1. Saltos sans vrille

Problème d'école nationale ou de style personnel.

Le corps doit être tendu, mais il peut y avoir une tolérance dans le sens de l'extension si la ligne du corps est régulière et harmonieuse sans cassure lombaire ni-relâchement. Les membres supérieurs doivent être tendus.

Fautes typiques et pénalisations

. Relâchement 1 à 2/10

A cela s'ajoutent les autres fautes de tenue décrites précédemment.

3.3.2. Saltos avec vrille

Pour des raisons mécaniques, le corps doit être plat et les membres supérieurs près du corps.

Une tolérance d'une dizaine de degrés en flexion peut être acceptée dans les Fliffis.

Fautes typiques

- . corps cassé
- . corps en extension ou relâché
- . bras mal placés
- . tête mal placée

Pénalisations

- . Flexion ou extension
 - supérieure ou égale à 10°..... 1/10
 - supérieure ou égale à 20°..... 2/10
 - supérieure ou égale à 30°..... 3/10
- . Bras écartés..... 1 à 2/10
- . Tête en extension..... 1 à 2/10

3.4. Position "PUCK" :

Règle § 16.5. : En position "PUCK", l'angle formé par le tronc et cuisses doit être de 90 à 120°.

Règle § 16.6. : La position "PUCK" ne peut être utilisée que pour les saltos multiples (720° min.) avec vrilles.

Règle § 16.8. : Un saut ne peut être réalisé en position groupée et en position "puck" sinon il y a répétition.

- Position définie :
- angle tronc/cuisses - 120° maximum
 - angle Cuisses/jambes - 120° maximum

La position des membres supérieurs est libre, mais il est souhaitable qu'ils soient près du corps.

Fautes typiques et pénalisations

- . Ouverture + de 120°..... 1/10
- . bras mal placés..... 1/10
- . écartement des genoux voir § 2.1.2.

La position "SPLIT TUCK" utilisée dans les triffis, ball out triffis, et triple cody, doit être pénalisée au niveau des écarts de genoux (voir §2.1.2.)

N.B. : Difficile à voir en raison de la position des juges. Il faut être très attentif au moment du déclenchement de la vrille.

4. Salto

Points techniques importants

- 4.1. Sortie de toile : - position du corps
- poussée complète

4.2. Réalisation de la position choisie

4.3. Ouverture du salto

4.4. Retour à la toile

4.5. Fautes de tenue.

4.1. Sortie de la toile "TAKE OFF" :

Si le règlement n'exige pas la hauteur maximale, il est facile de se rendre compte si la poussée est complète ou volontairement diminuée "enlever des pieds". Les membres supérieurs sont élevés au-dessus de la tête.

- . poussée incomplète..... 1 à 2/10
- . membres supérieurs mal placés..... 1/10

4.2. Réalisation de la position choisie :

Fautes spécifiques pour les positions :

- . groupée)
- . carpée) cf § 3
- . tendue)

4.3. Ouverture du corps :

Pour des raisons esthétiques, mécaniques, techniques et de sécurité, il faut demander une ouverture du corps dans une position proche de la verticale. Cette ouverture permet un ralentissement de la rotation, la vision de la toile et un meilleur landing.

Fautes typiques et pénalisations

- . ouverture entre la verticale et 20° au-delà..... 0/10
- . Ouverture entre 20° et 45°..... 1/10
- . ouverture entre 45° et l'horizontale..... 2/10
- . pas d'ouverture..... 3/10

4.4. Landing :

La fermeture tronc/cuisses, avant la rentrée dans la toile, est normale.

La flexion des genoux ne doit pas se produire trop tôt.

- . flexion des membres inférieurs à plus de 50 cm de la toile..... 1 à 2/10

4.5. Fautes de tenue :

Voir le § 1.

5. Salto avec vrilles

Points techniques importants

- . Corps plat si la vrille est réalisée sur un salto simple.
- . Membres supérieurs contre le corps.
- . Tête en position normale
- . La vrille doit être terminée à l'horizontale.

Fautes typiques et pénalisations

- . vrille corps en extension..... 1 à 2/10
- . membres supérieurs non contrôlés..... 1 à 2/10
- . tête en extension..... 1/10
- . vrille non terminée à l'horizontale... 1/10
- . landing vrille non terminée..... 2/10

6. Salto depuis le ventre "CODY"

La flexion des membres inférieurs à l'arrivée sur la toile est technique.

Elle ne doit être pénalisée que dans la cas où elle se produit trop longtemps avant le contact de la toile. (cf § 4.4.)

7. Salto depuis le Dos "BALL OUT" et "PULL OVER"

La flexion des membres inférieurs dans la toile n'est pas technique, c'est un relâchement, elle doit être pénalisée comme tel. (cf § 2.1.)

Amplitude

L'amplitude des sauts doit être constante tout au long de l'exercice. Cela signifie que tous les sauts doivent être réalisés à la hauteur du 1er salto.

On ne peut exiger la hauteur maximale mais la poussée doit être complète.



Une tolérance est admise pour les sauts à partir du "Ventre" ou du "Dos"

Il faut faire très attention à la baisse progressive d'amplitude, en particulier, chez les jeunes filles.

Il faut également (cf § 4.1.) exiger une poussée complète.

Pénalisations

- . amplitude constante..... 0
- . baisse d'amplitude jusqu'au 1/4..... 1/10
- . " " " 1/2..... 2/10
- . " " " 3/4..... 3/10

Pour les sauts depuis le "Ventre" et le "Dos" :

- . baisse d'amplitude jusqu'au 1/4..... 0
- . " " " 1/2..... 1/10
- . " " " 3/4..... 2/10

Instabilité

Le manque de stabilité et de maîtrise d'un compétiteur se manifeste par des déplacements sur la toile.

La zone de saut est délimitée par un rectangle central dont les côtés sont égaux à la moitié des côtés de la toile (voir croquis).

Tous les sauts doivent se dérouler au centre de la toile. Tout déplacement en dehors de cette zone est pénalisé, le retour dans la zone centrale ne l'est pas.

Pénalisations

- . Déplacements de A à B (B')..... 1/10
- . " " A à C (C')..... 1/10
- . " " B à B'..... 2/10
- . " " C à C'..... 2/10
- . " " A à E (E')..... 2/10
- . " " A à D (D')..... 2/10
- . " " E à D..... 1/10
- . " " D à E..... 3.10

Stabilité finale

Règle 23.3.2. : Manque de stabilité au 10^e saut ou après (nouvelle règle du 1.5.79).

23.3.2.1. Arrivée sur 1 seul pied..... 3/10

23.3.2.2. Pas supplémentaires après 2^e arrivée des deux pieds sur la toile.....
Stabilité non conservée pendant 3^e..... 1 à 3/10

23.3.2.3. Pose d'1 main sur la toile..... 4/10

23.3.2.4. Pose des 2 mains sur la toile..... 5/10

23.3.2.5. Réception sur les genoux ou 4 quatre pattes..... 6/10

23.3.2.6. Réception sur les fessiers..... 7/10

23.3.2.7. Réception sur le ventre ou le dos... 8/10

23.3.2.8. Contact avec les ressorts, les coussins de protections ou le cadre..... 9/10

Règle 23.3.3. : Chute lors du trampoline à tout moment après la première partie d'exercice 1 point.

JUGEMENT DE LA DIFFICULTÉ

Fonctions des Juges 7 et 8.

L'appréciation du degré de difficulté d'un saut est mathématique.

Règle 20.1.2. : Les parties d'exercice sans rotation ne sont pas cotées en difficulté.

Règle 20.1.3. : Le degré de difficulté d'une partie d'exercice est calculé de la manière suivante

- 1/4 de salto 90°..... 1/10
- 1/1 salto 360°..... 4/10
- 1/2 velle 180°..... 1/10
- 1/1 velle 360°..... 2/10

Règle 20.1.4. : Dans les rotations combinées (saltos vrillés) les dixièmes de point obtenus pour les saltos et les vrilles sont additionnés.

Règle 20.1.5. : On attribue 1/10 de point supplémentaire pour la difficulté à des saltos sans vrille de 360° et plus si ces saltos sont réalisés en position carpée ou tendue.

Règle 20.1.6. : Les saltos vrillés de 720° ou plus, exécutés en position carpée ou tendue, bénéficient d'1/10 de point supplémentaire pour la difficulté. Pendant toute la réalisation du salto, les membres inférieurs doivent être tendus.

Au niveau des règles 20.1.5. et 20.1.6., la bonification ne doit être accordée que si les membres inférieurs sont tendus pendant toute la réalisation du saut. En cas de flexion, les juges 7 et 8 ne donnent pas la bonification d'1/10, mais par contre les Juges 1 à 6 doivent pénaliser la faute d'exécution.

Dans le cas où la même figure serait également réalisée groupée, il n'y a pas répétition si, manifestement, le compétiteur a commencé sa figure en position carpée et qu'une flexion se produit en phase aérienne.

Les décisions sont les suivantes :

- Juges 7 et 8 : . pas de bonification (cf 20.1.6.)

. pas de répétition

- Juges 1 à 6 : . pénalisation pour flexion des membres inférieurs.

Règle 17.3. : Les saltos multiples (720° ou plus) avec le même nombre de saltos et de vrilles, ont le même degré de difficulté. Si la vrille est effectuée dans un secteur différent du saut, il n'y a pas de répétition. (modification du 1.5.79).

Les cas de répétition seront très rares, car il y aura toujours ou presque toujours un déclenchement légèrement différent d'un saut à l'autre. Seul le magnétoscope permet de se prononcer.

Afin de faciliter le contrôle et l'évaluation des sauts, nous proposons une méthode d'observation :

Touches départ pieds arrivée sur les pieds :

. Sens de rotation au départ de la toile :

- ou (- vers l'avant
- (- vers l'arrière

. Nombre de saltos

. Nombre de 1/2 vrilles :

- si le départ est vers l'avant, le nombre total de 1/2 vrilles est impair ; 1/2 ; 1 1/2 ; 2 1/2 ...

- si le départ est vers l'arrière, le nombre total de 1/2 vrilles est pair ; 1 ; 2 ; 3 ; 4

. Moment où se déclenche les vrilles

. Position du corps pour la bonification.

Le problème se complique au niveau des figures avec arrivée sur le ventre ou le dos, car il manque 1/4 de salto et il est possible de réaliser un nombre pair de 1/2 vrilles, avec un départ vers l'avant (ex. : PERINWINKLE) et un nombre impair de 1/2 vrille avec un départ arrière (ex. : 1/2 vrille 3/4 de salto avant).

Pour les figures avec départ du ventre ou du dos, il faut faire très attention car pour un retour sur les pieds, il y a 1/4 de salto supplémentaire. Les saltos partis du dos et arrivés sur le dos sont complets.

C'est ainsi que l'on peut analyser le saut de la manière suivante :

- . Nombre de salto évalué en 1/10e
- . Nombre de 1/2 vrille évalué en 1/10e
- . Position du corps.

A partir de ces trois critères, il est possible de partir d'une "base salto". Exemple :

SAUTS	BASE SALTO	1/2 VRILLE	BONIFICAT.	TOTAL
Vrille Arrière	4	2		6
Barani out carpé	8	1	1	10
Cody vrille	5	2		7
Rudy ball out	5	3		8

Ce système analytique facilite la compréhension et l'évaluation de la figure. Avec l'habitude, on arrive rapidement à donner le chiffre global, mais il faut toujours mieux ajouter la bonification pour la position carpée ou tendue.

Evaluation du manque de synchronisation

Règlement § 25 - Règle 25.2. :

En cas de décalage à la réception sur la toile, les déductions suivantes sont appliquées et portées sur les fiches de pointage.

- 25.2.1. Différence de hauteur à la réception sur la toile, jusqu'à 50 cm..... 0,1 à 0,3 pt
- 25.2.2. Plus de 50 cm..... 0,4 à 0,5 pt.

Afin de faciliter l'appréciation du manque de synchronisation à l'impact sur la toile, nous proposons le système d'observation suivant :

- décalage correspondant à la hauteur des chevilles..	1/10
- " " " " à une demi-jambe..	2/10
- " " " " des genoux.....	3/10
- " " " " des hanches.....	4/10
- supérieur à la hauteur des hanches.....	5/10

Il reste à définir le moment à partir duquel les trampolinistes ne sont plus en simultané.

Nous souhaitons l'utilisation systématique des appareils de mesure tels qu'il en existe à titre expérimental. Mais, actuellement, ils ne tiennent pas compte de la vitesse instantanée au moment de la rentrée dans la toile. Ils mesurent uniquement le temps qui s'écoule entre les deux impacts.

Or, si les compétiteurs ont une élévation réelle de leur centre de gravité de 2 m, ils arrivent sur la toile à la vitesse de 4 m/sec. et s'ils ont une élévation de 4 m, leur vitesse est alors de 8 m/sec.

On se rend immédiatement compte que pour une même différence de hauteur, le temps sera plus long dans le 1er cas que dans le 2e. Il faudra donc se pencher sur ce problème afin d'améliorer la précision des mesures, et peut-être, sera-t-il possible, dans un avenir proche, d'apprécier réellement la synchronisation entre les deux compétiteurs au cours de la phase aérienne.

EN CONCLUSION

Ces indications ne sont pas impératives, elles sont seulement pour but de faciliter la tâche des juges, en orientant leur observation sur des points techniques précis.

Le jugement reste subjectif et il doit le rester. On ne peut concevoir l'appréciation d'un saut comme la simple addition arithmétique de dixièmes de pénalisation, mais comme une appréciation globale en fonction des critères étudiés dans ce document.

Il faut également éviter de pénaliser, systématiquement chaque saut d'1/10, certaines figures sont parfaites et il n'y a rien à enlever.

Par contre, il ne faut pas hésiter à pénaliser de 4 à 5/10, quand un exercice est mauvais.

La tendance actuelle du jugement est la suivante :

- face à un compétiteur dont l'exécution est parfaite, on cherche ce que l'on pénalise,
- face à un compétiteur dont l'exécution est mauvaise, on cherche ce que l'on peut lui donner.

Le résultat est simple : il n'y a jamais de très bonnes notes ni de très mauvaises. Les bons sont sanctionnés, les mauvais sont avantagés.

Pour faire progresser le trampoline, c'est exactement l'inverse qu'il faut faire.

P. ELOIS

Responsable de la Commission Trampoline
de la F.I.T.

ANALYSE DES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Bois-Colombes - les Vendredi 30 Novembre et Samedi 1er Décembre 1979.

Dimanche matin 2 Décembre, le Championnat s'est terminé depuis une quinzaine d'heures. Le gymnase en désordre semble récupérer de ses efforts, tout y est désolément calme, un sentiment d'amertume propre à chaque lendemain d'échéance internationale succède aux applaudissements nourris d'un public ravi par le suspense et les hautes prestations réalisées. C'est l'heure du bilan !

J'avoue qu'à cet instant une grande satisfaction doit être ressentie par le Comité d'Organisation et tous les amis qui ont pris part à la mise en place de ces 6es Championnats d'Europe qui feront date dans toutes les mémoires et qui représentent le best seller des Championnats internationaux depuis la création de la F.I.T.

A cette heure, quant à eux, les trampolinistes dorment profondément. Ils récupèrent ! Car s'il ne s'agit pas d'un 5 000 mètres olympique, dans le climat de tension propre à toute rencontre internationale, aucun d'eux n'a ménagé ses nerfs ni ses muscles pour essayer, pour certains de convaincre, pour d'autres de prouver, mais pour tous de rester dans les prévisions établies au préalable. A savoir : pour les filles, 1 française dans les 10 finalistes ; pour les garçons, 1 dans les 3 premiers (podium), 2 dans les 6 premiers et 3 dans les 15 premiers.

En simultanée, tous nos espoirs reposant sur les deux plus jeunes compétiteurs qui avaient merveilleusement réussi en Allemagne un mois plus tôt et que nous espérions voir classés dans les cinq meilleures formations européennes (2 équipes possibles par nations !!!). La lecture du palmarès ci-après détaillé répond à toutes ces prévisions.

Chez les dames, excellente première place incontestable de Ludmilla KARPOVA qui efface le 10.30 de NICHOLSON en 1974, en réalisant un extraordinaire 10.80 pts de difficulté.

Dans les dix premières : nous noterons la présence de 3 Soviétiques, 4 Allemandes, 1 Suisse et 1 Anglaise. Comme vous le constatez, la Française prévue est absente de cette finale qu'elle manque de 5/10 de pts. Véronique BATAILLON devant son public, redoutait l'imposé, et c'est lui qui pose un problème avec un score de 16.50 pts alors qu'elle réalisait à l'entraînement régulièrement 17.20. Quoiqu'il en soit, elle termine ici sa carrière de 8 années très brillamment remplies. Elle nous quitte sur 7 titres de Championne de France et un palmarès international impressionnant. (Prochainement un article sur Véronique BATAILLON et Gilles LEBRIS vous détaillera leurs carrières depuis 1970.).

Nadine CONTE, sa cadette, se classe 5e à l'imposé et régulière en libre elle termine 16e de la compétition. Nous pouvons accueillir la remplaçante de Véronique qui, à l'occasion de ces Championnats, a fait preuve de beaucoup de qualités. Marie-France RIGARD, malchanceuse, devrait également à l'avenir figurer en simultanée, et en individuel lorsque la régularité sera au rendez-vous.

Chez les garçons, une splendide victoire de Stewart MATTHEWS acquise devant JANES impérial qui a été fidèle à ses habitudes de régularité.

Stewart réalise son "standard" à 12.50 pts. JANES réalisera la même difficulté mais moins brillamment, surtout au niveau de la forme. ZADAYEV, un grand favori, termine 3e avec 74.40 ce qui est un petit score.

Le tableau de marche prévisionnel de Richard TISON devait le conduire à un score de 77.40 pts avec 12 points de difficulté. Cela n'aurait pas été suffisant pour la victoire, mais permettait l'accès au podium, ce qui aurait représenté la trilogie normale de ces championnats. La chance en a décidé autrement et après une chute au 2e libre à la 9e touche, Richard rejoignait la 8e place du classement général.

Pas d'amertume ni de regret, deux mois d'entraînement après un arrêt de 6 mois pour l'opération de la cheville, au trampoline non plus les miracles n'existent plus !!! Richard n'a pas déçu, sa forme de travail surtout en libre reste supérieure. Mais l'absence de Gilles LEBRIS qui a quitté l'équipe 4 mois avant le match, suite à un accident grave de la circulation, a déséquilibré très sévèrement celle-ci.

Deux garçons ont été éloignés des places d'honneur, Carl FURRER qui pose le pied sur le tapis à la 10e touche en finale et Lionel PIOLINE qui lui sort du trampoline sur le tapis à la 9e touche aux éliminatoires, après avoir créé l'incident de ces championnats. Le public manifestant très longuement son désaccord à la suite d'une injustice bien décevante, Lionel était noté par deux juges à 8.20 alors que la performance valait 8.80 sans aucun problème.

Ces deux garçons absents de la finale ont permis à l'URSS de classer 4 finalistes, la R.F.A. 3, l'Angleterre 2 et la France 1 !!! Eh oui, Daniel PEAN extraordinaire, déterminé et précis réussit avec 10.30 points l'accès aux finales se hissant dans les 11 meilleurs européens. Les jeunes français ont à présent deux chefs de file de qualité. A suivre...

N'oublions pas la formation N° 2 en synchronisé avec Franck BARDY (l'ancien) et Gilles SOGNY (le tendre) qui a réalisé une bonne 7e place au classement en simultané après un libre parfait. En individuel Franck BARDY qui a beaucoup travaillé avant cette rencontre se voit récompensé et termine 14e au classement général. Toujours dans les 15 premiers internationaux !

C'est très dur de tenir des prévisions trois Français dans les quinze premiers, c'est sûr ! mais pas aux bonnes places ! Bon d'accord, mais c'est promis nous ferons mieux la prochaine fois...

A propos des jeunes Français dont nous parlions (Lionel et Daniel), ils terminent 3es en synchronisé hommes. Exceptionnel, quel succès auprès du public. Le bal est ouvert, nous reparlerons de cette équipe à l'avenir, soyez-en sûr. Devant eux les Soviétiques JANES et ZADAYEV (un véritable ballet acrobatique) et les Britanniques MATTHEWS et FURRER. C'est un excellent résultat qui permet au drapeau français d'apparaître sur le podium, cela ne s'était pas produit depuis 1976 à TULSA. Classement par nations : URSS 6 drapeaux GE 3, D 2, CH 1, F 1, mais quel drapeau !!! Pour le hit-parade musical, pas d'équivoque : URSS 3 hymnes, GE 1 Good Save the Queen.

Le Troisième libre a été fort apprécié de toutes les délégations et a permis à tous de fêter ces championnats dans une ambiance des plus sympathique.

Le prochain rendez-vous à BRIGG (CH) en Octobre 80. Plus que 9 mois !!!

Bonne année pleine de vrilles et de saltos.

COMITE KENNEDY DE LA COOPERATION TECHNIQUE
R E S U L T A T S
DE LA F.I.T.

DAMES :		Imposé:	Libre:	Dif.:	Total:	2e lib:	Dif.:	TOTAL FINAL	
<u>Individuelle</u>									
1.	KARPOVA Ludmilla	URSS	17.80	16.20	10.8	44.80	16.60	10.1	71.50
2.	KELLER Ruth	CH	17.80	16.00	9.9	43.70	15.90	9.6	69.20
3.	LUXON Ute	RFA	17.50	16.50	8.8	42.80	17.00	8.8	68.60
3.	ANISSIMOVA Tatiana	URSS	17.10	15.00	9.9	42.00	16.30	10.3	68.60
5.	SCHEILE Uta	RFA	17.40	15.50	9.6	42.50	16.30	9.6	68.40
6.	KRUSWICKI Gabriele	RFA	17.33	16.10	9.0	42.43	16.50	9.3	68.23
7.	STARIKOVA Olga	URSS	16.80	15.40	10.0	42.20	16.00	10.0	68.20
8.	LANE Susan	GB	16.80	15.60	9.6	42.00	16.00	9.6	67.60
9.	DE RUITER Jacq.	HOL.	16.40	15.50	9.6	41.50	16.00	9.6	67.10
10.	KRUSWICKI Beate	RFA	17.00	15.50	9.2	41.70	15.90	9.2	66.80
<hr/>									
11.	BATAILLON Vér.	F	16.50	16.20	8.6	41.30			
16.	CONTE Nadine	F	16.80	15.40	7.7	39.90			
23.	RIGARD Marie F.	F	15.20	2.30	2.2	19.70			
<u>Synchronisé :</u>									
1.	STARIKOVA/BELIAEVA	URSS	17.00			15.40	8.5	40.90	
2.	KRUSWICKI/Beate et G.	RFA	16.80			15.37	8.5	40.67	
3.	WRIGHT/LANE	GB	14.50			14.80	8.8	38.10	
<hr/>									
11.	RIGARD/CONTE	F	15.10			7.87	4.3	27.27	
<hr/>									
<u>HOMMES</u>									
<u>Individuelle :</u>									
1.	MATTHEWS Stewart	GB	18.60	17.20	12.5	48.30	17.50	12.5	78.30
2.	JANES Evgeni	URSS	18.73	17.30	12.5	48.53	16.70	12.5	77.70
3.	ZADAYEV Vladimir	URSS	17.80	15.90	12.0	45.70	16.60	12.1	74.40
4.	PELLE Ralf	RFA	17.80	16.70	11.5	46.00	16.80	11.5	74.30
5.	MIKRUKOV Aleksandr	URSS	18.30	16.40	12.2	46.90	15.30	11.8	74.00
6.	FURRER Karl	GB	17.80	16.70	11.5	46.00	15.60	11.5	73.10
7.	MARKARIAN Sergei	URSS	18.20	14.70	12.0	44.90	15.90	12.0	72.80
8.	TISON Richard	F	18.20	16.60	11.6	46.40	15.40	10.7	72.50
9.	WOELKE Bernd	RFA	17.30	16.10	11.0	44.40	17.00	10.9	72.30
10.	MENENDEZ René	RFA	17.10	16.10	11.2	44.40	16.50	11.2	72.10
11.	PEAN Daniel	F	17.60	16.70	10.3	44.60	16.40	9.4	70.40
<hr/>									
14.	BARDY Franck	F	18.06	15.20	9.7	42.96			
21.	PIOLINE Lionel	F	17.40	13.30	9.3	40.00			
<u>Synchronisé :</u>									
1.	JANES/ZADAYEV	URSS	17.60			16.10	11.0	44.70	
2.	MATTHEWS/FURRER	GB	16.40			15.50	10.2	42.10	
3.	PIOLINE/PEAN	F	16.20			16.00	9.1	41.30	
<hr/>									
7.	BARDY/SOGNY	F	15.20			15.90	8.0	39.10	

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TECHNIQUE
DE LA F.I.T.

A l'occasion des Championnats d'Europe, le Comité Directeur de la F.I.T. et les membres de la C.T. se sont réunis pour examiner le résultat de la consultation des nations affiliées sur les propositions de modification des règles de compétition.

Les résultats ont été les suivants

1ère question :

"Division de la difficulté par 2".

9 pour (F. NZ. NL. POL. S. SA. CS. SU. USA.)

9 contre (B. DK. D. GB. Jp. P. CH. CAN. AUSTR.)

2e question :

"Exercice imposé à composition libre mais avec cinq sauts imposés par la F.I.T."

9 pour (DK. F. NZ. NL. S. SA. CS. SU. USA.)

9 contre (B. D. GB. Jp. POL. P. CH. CAN. AUSTR.)

3e question :

"Finale pour les exercices synchronisés".

16 pour (B. DK. D. F. GB. Jp. NZ. NL. POL. P. S. CH. SA. SU. CAN. AUSTR.)

2 contre (CS. USA)

Il est intéressant de préciser que cette proposition a été faite par les USA !!!

4e question :

"Limitation de l'âge pour l'accès au Championnat d'Europe de la Jeunesse. 10 à 15 ans".

11 pour (B. DK. F. Jp. NZ. NL. P. S. SA. CS. USA)

6 contre (D. GB. POL. CH. SU. AUSTR.)

1 abstention (CAN.)

5e question :

"Limitation de la difficulté pour les Championnats d'Europe de la Jeunesse. 8 pts pour les jeunes filles ; 9 pts pour les jeunes gens".

12 pour (B. DK. F. Jp. NZ. NL. POL. P. S. SA. CS. USA)

5 contre (D. GB. CH. SU. AUSTR.)

1 abstention (CAN.)